

Etrépagny

ELLE S'APPRÊTE À QUITTER LE VILLAGE D'ARTISANS

Novastell, une entreprise en plein essor

Moins de quatre ans après son installation dans le village d'artisans, Novastell va déménager mais rester dans la zone d'activités de la Porte Rouge. La société spécialisée dans les compléments alimentaires fait actuellement construire un bâtiment de 1 200 m².

Guillaume Voisenet

Après vingt années en tant que directeur France d'un groupe allemand spécialisé dans les phospholipides, Pierre Lebourd a créé sa propre société, Novastell. Il installe d'abord son siège à Paris. Mais en 2009, celui qui réside à Hacqueville souhaite rapprocher son entreprise de son domicile. C'est ainsi qu'il intègre à la fin de l'année le village d'artisans créé par la Communauté de communes du canton

d'Etrépagny. Mais quatre ans plus tard, force est de constater que les locaux de 650 m² ne répondent plus aux besoins de Novastell. « Quand nous sommes arrivés à Etrépagny, nous étions trois. Aujourd'hui, nous sommes treize. Le village d'artisans a été un bon tremplin mais on se trouve à l'étroit d'où le projet de déménagement », affirme le directeur.



► Pierre Lebourd, le directeur, présente quelques-uns des compléments alimentaires créés par Novastell. Une gamme qu'il entend bien encore élargir.

UN LABORATOIRE D'APPLICATION

Dès la fin du mois d'août, Novastell bénéficiera de ses propres locaux, à quelques dizaines de mètres du village d'artisans. Un bâtiment de 1 200 m² doit favoriser le développement de l'entreprise. Il abritera la production, le stockage et un laboratoire d'application. « Nous avons une collaboration avec l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) qui va nous mettre à disposition un technicien délégué pour effectuer les analyses. Nous bénéficions du crédit d'impôt recherche grâce auquel la moitié des frais est prise en charge », précise Pierre Lebourd.

LÉCITHINES ET PHOSPHOLIPIDES

Novastell a deux activités principales : les lécithines d'une part, les phospholipides et les oméga 3 de l'autre. La lécithine est un émulsifiant obtenu à partir de sources végétales (soja) ou animales. « Nous travaillons sur la lécithine d'œuf de façon particulière car nous allons jusqu'à vérifier l'alimentation de la poule pour qu'elle soit riche en DHA, un acide gras nécessaire aux cellules qui sera apporté sous forme de phospholipide. Notre objectif est de réintroduire ces phospholipides dans l'alimentation car l'apport est actuellement de 2 à 3 g alors



► Le futur bâtiment de 1 200 m² abritera la production, le stockage et un laboratoire d'application. qu'il devrait être de 4 à 6 g. »

COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

Novastell vend aux industriels les matières premières, la lécithine est notamment présente dans certaines recettes de chocolat, mais aussi des produits clés en main sous forme de tablette ou de capsules avec la collaboration du Dr Thierry Coste, docteur en Nutrition et spécialiste des lipides. Elle propose une gamme de compléments alimentaires pour le déclin cognitif, la mémoire, l'acuité visuelle, la récupération chez les sportifs. « Nous allons nous orienter sur les phospholipides marins dans les œufs de poisson pour lutter contre les problèmes de peau », annonce le directeur. Et de préciser : « Nos produits sont bons

car ils sont suffisamment dosés. Il ne s'agit en aucun cas d'un médicament. »

Rendez-vous dans quelques semaines pour l'inauguration des nouveaux locaux.

Primée au niveau régional

L'entreprise Novastell réalise 50 % de son chiffre d'affaire à l'exportation et tout particulièrement en Inde. La société sterpinacienne y a tout naturellement ouvert une filiale en 2011. Située dans le berceau de la production de soja à Indore, elle permet de développer une plus grande proximité avec ses fournisseurs et sa clientèle asiatique. Une stratégie à l'export qui a valu à Novastell de recevoir en 2012 le trophée Nouvel exportateur au concours régional du Prix de Motivation à l'exportation. Elle bénéficie d'un accompagnement d'un an par le Comité Régional des Conseillers du Commerce Extérieur de la France assorti d'un chèque de 2 500 € remis par la banque HSBC. « Je suis à l'affût de toutes les aides possibles, ce n'est pas en abuser », affirme Pierre Lebourd.